



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Mesdames et Messieurs les professeur.e.s de  
mathématiques – physique-chimie

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement des lycées professionnels et SEP,  
publics et privés sous contrat

Besançon, le 18 septembre 2017

## Objet : lettre de rentrée 2017

### Rectorat

Inspection de l'Éducation nationale  
Enseignement Général

Dossier suivi par

Fabrice PEYROT  
IEN mathématiques – physique-chimie  
Doyen du collège des IEN ET-EG-IO

Mél.  
fabrice.peyrot@ac-besancon.fr

Mél. secrétariat  
ce.i.en.eteg@ac-besancon.fr

Téléphone  
03 81 65 74 51

10 rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex

Cette lettre de rentrée me donne l'occasion de souhaiter la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans l'académie<sup>1</sup>, dont les quatre lauréats des concours de recrutement. Elle me permet également de vous remercier tout particulièrement pour votre active participation aux différents travaux d'examen de la session 2017. Un bilan des résultats de certains examens sera prochainement adressé à tous les établissements.

Pendant la présente année scolaire, plusieurs professeurs s'impliqueront dans des missions académiques, dans le tutorat de collègues, dans les formations initiale et continue, dans des groupes de travail académiques... Quatre seront professeurs chargés de mission : Cassandre LE MAUFF, Line MENECHIER, Céline PONCET et Alexis RUIZ, respectivement en poste aux lycées « Pré Saint-Sauveur » de Saint-Claude, « Jacques Duhamel » de Dole, « Jules Haag » de Besançon et « Denis Diderot » de Bavilliers. Que tous ces professeurs en soient vivement remerciés.

La circulaire de rentrée 2017<sup>2</sup> et le projet académique 2015-2019<sup>3</sup> orientent notre action commune sur le territoire franc-comtois. Les trois grands axes du projet académique sont :

- assurer un parcours de réussite à chaque élève ;
- accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques ;
- favoriser la convergence des efforts de tous les acteurs de l'éducation.

La lettre de rentrée des inspecteurs du second degré de l'académie est présentée en pièce jointe. Elle précise ce qui guidera leurs travaux pendant toute l'année scolaire.

Ce mois de septembre 2017 voit la mise en œuvre du protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) qui organise de nouvelles modalités de déroulement de carrière pour les personnels enseignants. Le site du ministère<sup>4</sup> présente les textes officiels relatifs au PPCR et le guide du rendez-vous de carrière qui a vocation à accompagner les acteurs concernés dans la préparation et dans le déroulement de chaque rendez-vous de carrière. Les rendez-vous de carrière, qui comportent une visite d'inspection, seront conduits par mes soins. Les autres visites, relevant de l'accompagnement, pourront être réalisées par les quatre professeurs chargés de mission.

Les réunions et visites que je conduirai me permettront de faire le point sur l'enseignement des mathématiques et de la physique-chimie dans vos classes, pour ce qui concerne la formation et l'évaluation. L'utilisation de la grille nationale d'évaluation et, plus généralement, l'évaluation par compétences feront encore partie de mes champs d'observation privilégiés.

L'accompagnement de la mise en œuvre de la réforme de la scolarité obligatoire fera à nouveau l'objet d'une attention particulière de ma part pour la classe de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel. Les informations et documents correspondants sont régulièrement mis en ligne sur le site disciplinaire académique<sup>5</sup>.



2/2

Le site disciplinaire académique complète cette lettre, qui ne peut être exhaustive, et présente des actualités et ressources qui concernent les mathématiques – physique-chimie. C'est le cas des exemples de situations d'évaluation certificative pour le brevet professionnel à compter de la session 2018<sup>6</sup>. Ces ressources, et celles que vous pouvez déposer en utilisant l'accès réservé du site, peuvent vous aider dans votre réflexion personnelle et leur mutualisation peut permettre d'interroger individuellement et collectivement vos pratiques professionnelles.

Vous aviez la possibilité de vous inscrire à des modules du plan académique de formation 2017-2018<sup>7</sup>, avant le soir du 15 septembre dernier. Comme en 2016-2017, des formations d'établissement(s) seront organisées sur des thématiques disciplinaires et transversales. L'organisation de groupes de travail thématiques est reconduite et permettra l'élaboration de ressources qui seront diffusées sur le site disciplinaire académique. Je vous invite à participer à plusieurs journées de formation, notamment à celles qui permettent de renforcer la transmission des valeurs de la République à l'École.

Différents événements scientifiques et culturels se dérouleront au niveau national pendant cette année scolaire : Fête de la science, Semaine des mathématiques... En Franche-Comté, la quatrième édition du concours disciplinaire académique aura lieu en mars 2018 et sera proposée à toutes les classes de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel, de première année de CAP et de seconde professionnelle. Tous ces événements, qui contribuent pleinement à la formation des élèves de vos classes, sont présentés sur le site disciplinaire académique<sup>8</sup>. Ce dernier peut être enrichi par des documents dont vous êtes les auteurs et que vous pouvez m'adresser par courrier électronique. Ces documents peuvent être des ressources pour la classe ou des présentations des actions que vous conduisez au sein de vos établissements pour, d'une part, promouvoir nos deux disciplines et, d'autre part, valoriser la voie professionnelle.

Je sais pouvoir compter sur vos professionnalisme et sens du service public, et vous remercie pour votre engagement au service de la réussite des élèves qui vous sont confiés. Restant à votre écoute pour vous accompagner dans votre mission éducative, je vous souhaite, ainsi qu'à vos élèves, une excellente année scolaire 2017-2018.

L'inspecteur de l'éducation nationale

Fabrice PEYROT

PJ : lettre de rentrée des inspecteurs du second degré de l'académie

<sup>1</sup> Guide des nouveaux arrivants (site académique) : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article225>

<sup>2</sup> Circulaire de rentrée 2017 (BOEN n°10 du 9 mars 2017) : [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=113978](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113978)

<sup>3</sup> Projet académique 2015-2019 (site académique) : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article6131>

<sup>4</sup> Textes officiels et guide sur le PPCR (site du ministère) : <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>

<sup>5</sup> Partie concernée sur le site disciplinaire académique : <http://maths-physique-chimie-lp.ac-besancon.fr/ressources/par-classe/3e-prepa-pro/>

<sup>6</sup> Partie concernée sur le site disciplinaire académique : <http://maths-physique-chimie-lp.ac-besancon.fr/ressources/par-classe/bp/programmes/>

<sup>7</sup> Plan académique de formation 2017-2018 : <http://paf.ac-besancon.fr:1211/paf/vue/index.php>

<sup>8</sup> Partie concernée sur le site disciplinaire académique : <http://maths-physique-chimie-lp.ac-besancon.fr/culture-scientifique/>